AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

70

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 49 d'OCTOBRE 1964 — le 20 Octobre 1964

ARBRES FRUITIERS

Informations

Traitements d'automne. Sur l'ensemble des essences fruitières, à la chute des feuilles, il est conseillé d'appliquer un traitement cuprique sous la forme d'une bouillie titrant 1 % de cuivre métal additionnée d'un produit adhésif pour en augmenter la persistance.

Les principales maladies justiciables de cette application sont les suivantes :

Pommier - chancre à Nectria auquel certaines variétés de pommiers sont très sensibles (Delicious rouges, Tydeman late orange, Cox's orange et ses mutations, Winston, etc..). Intervenir dès à présent sur les Cox's qui commencent à perdre leur feuillage, sur les autres variétés, attendre la fin de la récolte et le début de la chute des feuilles.

Poirier - maladies bactériennes (Pseudomonas)

Cerisier - Coryneum et maladies bactériennes

Pêcher - Fusicoccum, Coryneum et cloque

Abricotier et prunier - Coryneum

Sur pêcher, limiter la concentration de la bouillie à 0,50 % de cuivre métal, surtout si l'aoûtement des rameaux est incomplet.

Opérer avant que les pluies d'automne, parfois très abondantes, rendent l'accès des vergers difficile.

/...

DLP 22-10-64 343092

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-gérant : L. BOUYX

P110

LA PROTECTION DES STOCKS DE CEREALES

Parmi les ravageurs qui vivent aux dépens des stocks, ceux occasionnant le plus de dommages sont incontestablement :

- le charançon du blé
- le silvain

Si le charançon du blé et ses dommages sont bien connus, il n'en est pas de même du silvain, objet de nombreuses doléances au cours de ces derniers mois.

Long de 2,5 à 3,5 mm très étroit, aplati, l'insecte apparaît nettement plus petit que le charançon. Il est entièrement d'une couleur qui varie du rouge clair au brun foncé.

Après avoir hiverné dans les greniers, les adultes pondent à partir du printemps. L'incubation et le développement larvaire sont aussi rapides que pour le charançon du blé : il y a deux ou trois générations par an.

Les larves vivent aux dépens des grains, (ils s'attaquent tout d'abord à ceux brisés ou endommagés) ainsi qu'aux pâtes alimentaires, farines, son, etc...

Charançon et silvain sont justiciables des mêmes mesures de défense.

Il importe de maintenir les locaux de conservation dans un strict état de propreté : nettoyage à fond des greniers, cellules, matériel de transport, en profitant de l'absence des stocks ; suivi de l'incinération des balayures. Puis poudrage copieux des murs, parois, plafonds, planchers, avec une poudre à base de lindane ou de malathion.

Bien qu'à la récolte le grain soit indemne de ces deux parasites, une bonne précaution est de le traiter, soit dès sa rentrée, soit au cours d'un transfert. Un apport (en matière active par quintal de grain) de 0,5 g de lindane ou de 1 g de malathion, doses limites autorisées par la loi, permet d'assurer une bonne protection des stocks pendant de longs mois.

Il est malaisé d'apporter régulièrement une poudre insecticide au cours de la rentrée des grains ou de manipulations ultérieures. La pulvérisation permet d'opérer plus régulièrement. Sur grains en mouvement (tapis roulant, vis sans fin) un jet de pulvérisation, apportant sous forme de très fines gouttelettes 0,250 litre de bouillie par quintal de grains, permet de réaliser un excellent travail sans augmenter de façon sensible le taux d'humidité des stocks.

D'autres procédés sont également possibles : apport d'insecticide par nebulisation, sublimation, fumigation; ensilage hermétique Ces procédés sont de réalisation plus délicate sans apporter une meilleure efficacité.

A. GODIN

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.
l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.